

permanence conjointe de la
Chambre d'agriculture de l'Allier
et de la MSA, à Vichy (dans les
coteaux de la MSA).

Dans le Cantal :

Vendredi 17 novembre :

permanence conjointe de la
Chambre d'agriculture du Cantal
et de la MSA à Aurillac.

Mardi 18 novembre :

journée cédants intitulée

La transmission de votre

exploitation : pensez-y dès

présent » à Saint-Mamet

permanence conjointe de

la Chambre d'agriculture du

Cantal et de la MSA à Riom-es-

Montagne.

Mercredi 19 novembre :

permanence conjointe de la

Chambre d'agriculture du Cantal

et de la MSA à Mauriac.

avec la participation d'un juriste
de la Chambre d'agriculture
de Haute-Loire et la MSA à
Brioude.

Dans le Puy-de-Dôme :

Mardi 18 novembre :

journée transmission à Besse
avec une partie information en
salle et une visite d'exploitation
à Saint-Pierre-Colamine.

Mercredi 19 novembre :

journée transmission à Perrier.

Jeudi 20 novembre :

journée « transmission des
exploitations agricoles » à
Ambert.

Vendredi 21 novembre :

demi-journée d'information

« anticiper et réussir sa

cessation d'activité » à Menat en

partenariat avec la communauté

de communes.

11 et 12 novembre : transmettre son
exploitation (intervention conseiller
transmission, Chambre d'agri-
culture) via la présentation du
dispositif d'accompagnement
des cédants : évaluation des
actifs agricoles, répertoire dépar-
temental à l'installation ([www.
repertoireinstallation.com](http://www.repertoireinstallation.com)), les
aides de l'État (stage de parrai-
nage et aide au bail).

pour transmettre son exploitation
*transmission des droits à produire : DPB,
DPU historique - propriété des
droits à produire* ; comment
transmettre mes droits ?
(*clauses possibles ; location,
vente, cession définitive à titre
gratuit*) ; valorisation des droits
à produire (Les DPB sont-ils
marchands ? Quels montants de
valorisation ?).

AUTRES DATES À RETENIR

■ Une seconde session de formation sur « Réussir la transmission de son exploitation » aura lieu le mercredi 3 décembre, à la Chambre d'agriculture de l'Allier à Moulins (sur inscription uniquement avant le 13 novembre 2014). La Chambre d'agriculture organise également deux matinées appelées « les mardis de la transmission » axées sur la PAC 2015 et ses conséquences sur la transmission, à destination des cédants (sans inscription) : le mardi 25 novembre, à la mairie de Lapalisse et le mardi 9 décembre, à l'antenne de la Chambre d'agriculture, de Villefranche-d'Allier.

UCAL Le vendredi 17 octobre, les deux techniciens agronomes de l'Ucal mettaient en route la mini-moissonneuse dans les champs d'essai de maïs à Montaigu-le-Blin.

Top départ de la récolte des essais maïs

La mini-moissonneuse Baural mobilisée par le service technique de l'Ucal récolte les micro-parcelles d'essais. Cet équipement permet d'enregistrer en cours de récolte le rendement respectif de chaque parcelle. La teneur en humidité et le poids à l'hectolitre sont également déterminés directement à la récolte. De cette façon, en quittant le champ, toutes les données relatives à la moisson sont prêtes à être traitées informatiquement. Cette technologie permet l'exploitation directe de ces données par les agronomes.

Les premiers constats concernent les rendements exceptionnels de



cette année, avec des moyennes de 120 à 140 qtx/ha, même dans les parcelles non irriguées.

Les agronomes de l'Ucal réalisent également toutes les notations variétales et les comportements des variétés suivant le type de sol, les itinéraires culturaux et

la pression sanitaire de l'année. L'une des principales observations, concerne les dégâts liés à la fusariose et la teneur en mycotoxines. Les récoltes

des parcelles d'essai se poursuivent sur les différents sites de micro-parcelles de l'Allier, notamment à La Chapelle-aux-Chasses, Chevagnes, Gannay-sur-Loire, Neuvy et Montaigu-le-Blin.

UCAL

ans de la filière bois dans son
semble :

la déchiqueteuse et le tracteur
370 CV ;

le grappin coupeur monté sur
la pelle de 22 tonnes.

**FÉDÉRATION DES CUMA
CBD ENVIRONNEMENT**

LAITIERS
quotas !
production
CONCURRENCE
laitières
PRE RÉUSSITE
gestel@wanadoo.fr
Tél. 04.72.45.00.70